



Sections de Meurthe et Moselle

USAGERS du CFP de TOUL, VOTRE SERVICE PUBLIC EST EN DANGER !!!

Aujourd'hui, vendredi 13 avril 2018, vous venez au Centre des Finances Publiques de Toul pour avoir des renseignements, effectuer un paiement, régler un problème sur votre dossier... bref, pour accéder à un service public de qualité et proche de chez vous.

Sachez que ce Centre de proximité est en danger : la Direction prévoit dans un premier temps de transférer le Service des Impôts aux Entreprises (SIE) à Vandoeuvre au 1^{er} janvier 2019 !

En parallèle de suppressions d'emplois drastiques depuis des années dans nos services, la politique actuelle de notre direction est de détricoter le maillage territorial de notre administration, en regroupant tous les services sur quelques gros sites urbains, au détriment des villes plus petites et des zones rurales.

Cette perte de proximité se fait au détriment de l'utilisateur car elle implique forcément des déplacements inutiles, ainsi qu'une perte de la connaissance du terrain et des spécificités de chaque secteur géographique.

Les agents de la DGFIP en général, et ceux du CFP de Toul dans ce cas précis, sont attachés à leur mission d'accueil de l'utilisateur ; pour nous, l'égalité d'accès de tous les citoyens à un service public de qualité et de proximité est et doit rester un des fondements de notre société !

**D'abord le SIE,
peut-être demain le SIP (Service des Impôts aux Particuliers) ,
et après-demain la Trésorerie Collectivités ?...**

Faudra-t-il bientôt que tous les usagers de Meurthe et Moselle se rendent à Nancy pour trouver un guichet des Finances Publiques ?

Pour les agents des finances publiques, il n'est pas acceptable de réduire l'action publique et ses services alors que les citoyens ont besoin de ces derniers dans le contexte économique et social dégradé qu'ils subissent.

C'est pourquoi nous exigeons le maintien des services publics de proximité qui répond à un besoin légitime de nos concitoyens.

**ENSEMBLE, DÉFENDONS LE SERVICE
PUBLIC !**

Dans notre administration, e sont encore plus de 1600 emplois qui seront supprimés en 2018 s'ajoutant aux 2000 suppressions de 2017 .

La Direction Générale des Finances Publiques a perdu près 32 000 emplois en 15 ans et 370 emplois *dans notre département !*. La facture est lourde tant en termes de détérioration du service rendu qu'en termes de conditions de vie au travail des personnels.

En 2018, 23 emplois seront encore supprimés en Meurthe et Moselle: Quelles conséquences pour vous ?

Pour Vous

Des files d'attente qui s'allongent notamment durant la campagne Impôt sur le Revenu, les périodes des avis de taxe d'habitation et de taxe foncière.

Faute de personnel, vous avez des difficultés à nous joindre par téléphone, vous êtes confrontés à une écoute et une disponibilité qui se réduisent. Vous êtes renvoyé sur des centres distants ou on vous demande de prendre un rendez-vous...alors que les difficultés économiques et sociales sont là.

La disparition de trésoreries de proximité réduit l'accès au service public et à l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

La remise en cause de l'égalité de traitement entre les usagers pour ceux qui n'ont pas accès à internet et qui ne peuvent pas se déplacer. L'administration veut obliger tous les contribuables à déposer leurs déclarations et à payer par internet. Cela pose de nombreuses questions d'accès, d'assistance, de confidentialité, de sécurité des données personnelles.



Pour Nous

Un accueil toujours très important :

- Plus de 16 millions de personnes en 2017 à nos guichets
- Plus de 8 millions d'appels téléphoniques
- Des conditions de travail dégradées
- Une pression toujours constante et un sentiment de ne pas aller au fond des dossiers et du conseil

Plus de 600 trésoreries ont fermés depuis 2002 !

Dans notre département, une quinzaine dont récemment Nomeny et Longuyon.

Quel avenir pour toutes les petites trésoreries de proximité qui résistent et sont parfois l'un des derniers services publics implantés ?

Développement à outrance de l'e-administration : télé-déclaration obligatoire, télé-paiement obligatoire, télé-correction, mise en place du Prélèvement à la source, ainsi que des centres d'appels téléphoniques dépersonnalisés.

ENSEMBLE, DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC !